



Discours de réception à l'Académie des lettres du Québec

Novembre 2004

Jean-Claude Corbeil

Le rite de passage auquel je me soumetts ce soir consiste à dire la place qu'a occupée la langue française dans ma vie et mes préoccupations. Vaste sujet puisque le français a été et est toujours l'axe de toute ma carrière.

Nous naissons dans une langue et une culture, c'est un truisme de le dire, mais c'est surtout l'expérience la plus fondatrice. Ce lien initial évoluera pour chacun au gré des événements du destin personnel, sans jamais disparaître.

Enfant, je croyais, comme tous les enfants québécois de cette époque, que tout le monde parlait ma langue, même mes voisins italiens et polonais, jusqu'au jour où j'ai accompagné ma mère dans un grand magasin de l'ouest de Montréal et vu, entendu, qu'elle devait parler une autre langue pour se faire servir. C'est à partir de ce moment, j'en suis convaincu, que j'ai conçu ma relation à la langue anglaise en termes de concurrence. Cette intuition de mon enfance s'est transformée à l'âge adulte en conviction, d'autant que la langue anglaise fait aujourd'hui concurrence à toutes les langues du monde, y compris au français en France même. Avant que d'être complémentaires, les langues sont en concurrence, ce n'est que pour les besoins de la vie individuelle que les langues peuvent, par nécessité, devenir complémentaires.

Un autre événement de mon enfance m'a marqué pour toujours. En cinquième année du primaire, notre maître nous a invités à aller visiter la bibliothèque municipale, rue Sherbrooke. L'édifice était imposant, avec ses grandes colonnes de pierres blanches. Mais ce ne fut pas par la grande entrée au haut des marches que nous y avons pénétré, mais par la petite porte dans la pente de la rue voisine. Ce jour-là, j'ai découvert la Lecture, la voie royale d'accès à l'imaginaire, à la littérature, au vaste monde des idées, des cultures, des connaissances, la source d'un plaisir sans cesse renouvelé, l'occasion d'être seul en compagnie d'une autre personne, l'auteur, d'aujourd'hui ou d'hier, d'ici ou d'ailleurs. Cette passion ne m'a jamais quitté depuis lors, que j'ai voulue et maintiens totalement éclectique et ludique.

J'ai voulu ensuite aller au collège, qu'on disait alors classique, un long trajet de huit années vers l'université, sans trop savoir pourquoi d'ailleurs je voulais y aller. Mon père a accepté à la condition que je participe à la dépense d'une si longue scolarité le moment venu. C'est ainsi qu'avec mes camarades du collège, j'ai découvert la réalité

du travail dans cet univers alors dominé par la langue anglaise. Nos expériences d'été nous ont menés à construire une équation très simple : l'anglais dans la direction, le français dans l'exécution = haut salaire et prestige pour les anglophones, bas salaire et sujétion pour les francophones. En plus, les ouvriers de langue française devaient apprendre une terminologie très anglicisée pour travailler. Les commissions Laurendeau-Dunton et Gendron confirmeront par la suite la justesse de notre équation. Entretemps, chacun en a tiré ses propres conséquences sur son avenir personnel en devenir.

Influencés et alimentés par la lecture du journal *Le Devoir* et de la revue *Cité libre*, plusieurs d'entre nous étaient déterminés à changer cet ordre des choses, d'autant plus qu'on voyait Duplessis, notre persistant Premier ministre, brader les richesses naturelles du Québec au plus offrant en même temps qu'il faisait la guerre au gouvernement d'Ottawa au nom de l'autonomie provinciale et du respect des champs de compétence exclusive attribués au Québec par la constitution du Canada. La politique entraînait ainsi dans nos vies. Sans le savoir, nous mettions en marche la Révolution tranquille sous la houlette de nos aînés. Fernand Dumont a décrit avec lucidité et émotion ce parcours d'adolescent vers un autre pays et un autre destin personnel et collectif que celui de nos parents.

À la sortie du collège, j'ai opté pour l'enseignement et pour l'École normale, avec d'ailleurs plusieurs autres de mes confrères. Comme j'avais cette idée-là en tête depuis longtemps et qu'on disait, déjà à cette époque, qu'on choisit l'école normale quand on n'a pas les notes pour entrer à l'université, j'avais décidé de faire le bac en sciences-mathématiques et d'obtenir au moins 80% aux examens, pour faire taire les mauvaises langues. Ceci fait, je suis entré à l'École normale la tête haute et je me suis préparé à l'enseignement du français et du latin. Ainsi a commencé une carrière consacrée au français d'ici et d'ailleurs.

D'abord comme professeur de français et de latin au collège Sainte-Croix, devenu depuis lors le cégep de Maisonneuve. Tout en enseignant, j'ai poursuivi des études de linguistique à l'Université de Montréal. J'y ai rencontré deux maîtres : Jean-Paul Vinay, qui m'a appris la rigueur de l'observation et de la description linguistique, et Gilles Lefebvre, qui m'a initié à la réalité historique et sociolinguistique du français au Québec.

Je suis ensuite passé à l'école normale Jacques-Cartier, puis à la nouvelle école normale Ville-Marie, comme professeur de français, mais cette fois avec comme objectif la formation des futurs enseignants du primaire et du secondaire. Avec mes collègues, nous avons conçu cet enseignement selon deux grands principes : revoir avec nos étudiants leurs connaissances du français en fonction de ce qu'ils devraient enseigner plus tard et leur donner une formation de base en didactique du français adapté au rôle premier de l'école : assurer chez l'élève la connaissance et la maîtrise naturelle du français standard écrit et parlé. Avec d'autres, dont Jacques Allard, André

Brochu et Émile Bessette, nous avons fondé l'AQPF, l'Association québécoise des professeurs de français.

Lorsque la rumeur s'est confirmée qu'on fermerait les écoles normales, j'ai profité d'un poste disponible pour passer au département de linguistique de l'Université de Montréal comme professeur de linguistique générale et de sociolinguiste du français au Québec.

C'est avec ce bagage d'expérience que j'ai accepté en 1971 de devenir directeur linguistique de l'Office de la langue française avec deux mandats : renouveler l'action de l'Office en faveur de la qualité de la langue et participer à l'invention d'une stratégie pour faire du français la langue de travail au Québec. Ce fut la période trépidante de la loi 22 et de la loi 101, la fameuse Charte de la langue française, qui ont toutes deux, d'un même élan, complètement bouleversé les rapports du français et de l'anglais et lancé le Québec vers un autre destin linguistique.

Cette destinée nouvelle demeure très fragile. En Amérique du Nord, les forces du marché jouent toutes en faveur de l'anglais, en économie, en information et en culture, cinéma et musique surtout. Pour les francophones, la tentation est toujours aussi grande de s'abandonner au courant dominant du « tout-en-anglais », au Québec surtout, mais aussi au siège de l'ONU à New York, bien que le français ait le statut de langue de travail de l'organisation. La Charte de la langue française est notre seule contrepoids aux forces du marché, l'appliquer et la faire respecter nous place toujours, collectivement et personnellement, dans la gênante position de l'empêcheur de tourner en rond. Notre devoir à tous est d'assumer cet inconfort et de conserver à la Charte toute sa vigueur. La vigilance est de rigueur.

Je suis demeuré fidèle aux objectifs de la Charte de la langue française et de l'Office de la langue française même s'il y a bien des années que j'ai quitté la direction de ce dossier, bien que j'y aie fait récemment un retour de quelques années comme sous-ministre. Le dictionnaire *Visuel*, conçu et réalisé par Ariane Archambault et moi-même, publié par Jacques Fortin, pdg de Québec Amérique en prenant seul, sans aucune subvention, un risque financier énorme découle directement de la méthodologie du travail terminologique mise au point pendant mes années de direction de l'Office et de la même stratégie de création d'ouvrages de référence pour guider l'emploi du français standard au Québec. Il en est de même du *Multidictionnaire* de Marie-Éva de Villers auquel je suis associé en qualité de directeur linguistique, dont le point de départ a été le dépouillement qu'elle avait mené d'une année de questions reçues au service des consultations de l'Office. Le succès de ces ouvrages confirme qu'ils répondent aux besoins des usagers du français au Québec.

Ainsi ai-je contribué, à ma manière, au redressement du statut et de la qualité du français au Québec.

Jean-Claude Corbeil